**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

#### UNITE D’ENSEIGNEMENT

##### NOTIONS DE COMMERCE EQUITABLE

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

|  |
| --- |
| **CODE : 714510U32D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 704** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1er septembre 2021,**

**Sur avis conforme du Conseil Général**

|  |
| --- |
| **NOTIONS DE COMMERCE EQUITABLE** **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT** |

**1. FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l’enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

1. concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

1. d’expliquer les valeurs, les particularités et les principes de fonctionnement du commerce équitables ;
2. d’analyser et de commenter des cas pratiques.

**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES.**

**2.1 Capacités**

*Dans le cadre d’au moins une situation mettant en jeu les opérations internationales des entreprises,*

*en référence à au moins une région du monde au choix du chargé de cours,*

*des documents ad hoc étant mis à sa disposition (cartes, statistiques, …) et/ou les ressources numériques étant mises à sa disposition,*

1. de situer le ou les pôles d’interaction dans le cadre des principaux flux de commerce international ;
2. d’analyser brièvement la situation économique ;
3. d’intégrer les différents paramètres humains et culturels influençant l’échange et de justifier les choix ;
4. d’en évaluer les conséquences.

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’unité d’enseignement « Notions de géographie économique et humaine »,

code 021433U32D2, classée au niveau de l’enseignement supérieur de type court.

**3. ACQUIS D’APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite,** l’étudiant sera capable :

*face à au moins une situation concrète de la vie professionnelle relative au commerce international, mettant en jeu des problématiques liées au commerce équitable,*

*en utilisant la documentation ad hoc,*

1. de caractériser la situation proposée en termes de particularités et de principes de fonctionnement du commerce équitable, en les expliquant ;
2. de produire un commentaire succinct argumenté mettant en évidence, pour les acteurs concernés, les principaux éléments (enjeux éthiques, organisation, …).

**Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

1. niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
2. niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
3. niveau d’intégration : la capacité à s’approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
4. niveau d’autonomie : la capacité de faire preuve d’initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

**4. PROGRAMME**

L’étudiant sera capable,

*face à des situations concrètes de la vie professionnelle relatives au commerce international, mettant en jeu des problématiques liées au commerce équitable,*

*en utilisant la documentation ad hoc,*

1. d’identifier et de caractériser le concept de commerce équitable (historique, valeurs, état des lieux, …), notamment en référence à la charte Faitrade/WFTO (World Fairtrade Organisation) ;
2. d’expliquer les particularités du commerce équitable et leurs principaux impacts sur les producteurs et l’économie des pays concernés :

* fixation des prix : prix minimum garanti aux producteurs vs fixation des prix sur le marché mondial (loi de l’offre et de la demande),
* notion « d’empowerment » (renforcement structurel des organisations de producteurs et focus sur l’autonomie de décision),
* circuits de distribution : circuits courts vs circuits longs,
* structures : coopératives vs multinationales ;

1. d’analyser les principes de fonctionnement du commerce équitable, en posant un regard critique sur les outils et les politiques mis en œuvre en la matière :

* rôle des acteurs clés (ONG - organismes de labellisation - producteurs - grande distribution - consommateurs),
* labels et certification,
* produits phares (café - bananes - cacao - artisanat),
* communication/marketing,
* … ;

1. d’expliquer les derniers développements, tels que :

* commerce équitable ‘Nord-Nord’ (Fairebel, C’est qui le patron, label « prix juste », …),
* notion de « revenu vital »,
* autres labels et courants contribuant à un système économique plus humain et plus durable (produits bio / écologiques / zéro déchet / locaux…),
* … ;

1. d’analyser des cas pratiques, et de produire un commentaire succinct argumenté mettant en évidence pour les acteurs concernés des éléments tels que :

* les enjeux éthiques ;
* l’intérêt d’intégrer les circuits du commerce équitable,
* les adaptations nécessaires de leur organisation (achats, contrôles, …),
* la politique de communication,
* ….

**5. CHARGE(S) de cours**

Un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

**6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

**7. HORAIRE minimum de l'unité d’enseignement**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement** | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| Notions de commerce équitable | CT | B | 24 |
| **7.2. Part d'autonomie** |  | P | 6 |
| Total des périodes |  |  | 30 |